

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

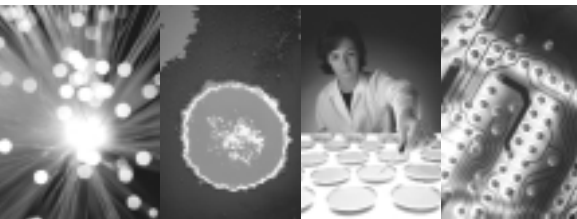
CRSNG *Contact*

Investir dans les gens, la découverte et l'innovation

Fatigue dans l'évaluation par les pairs et doublement du budget du CRSNG

Éditorial par Tom Brzustowski, président du CRSNG

- 2 Nomination de quatre nouveaux membres**
- 4 Entrevue avec le Dr Gilbert Normand**
- 6 Évaluation environnementale**

www.crsng.caOttawa, Canada
K1A 1H5

Tout d'abord, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de répondre à l'article sur les signes de fatigue dans le processus d'évaluation par les pairs, paru dans le dernier numéro de *Contact*. Je n'ai pas accusé réception de chacune des réponses, mais je les ai toutes lues. Bill Coderre, notre directeur de l'expansion, a également analysé vos réponses (voir page 3).

Jusqu'à présent, l'impression principale qui s'est dégagée des réponses reçues est que l'évaluation par les pairs effectuée pour le CRSNG représente une lourde charge de travail, mais que les gens sont prêts à l'assumer. On apprécie le système à un point tel que l'on ne veut pas le voir changer de façon radicale. Toutefois, si la fatigue dans le processus d'évaluation par les pairs ne pose pas un trop sérieux problème, on pourrait déduire, à la lumière des commentaires reçus, qu'il en existe bien un au chapitre de la rédaction des demandes. Les gens en ont assez de rédiger des demandes de plus en plus complexes dans le cadre de trop nombreux programmes, la plupart n'offrant qu'un appui partiel insuffisant. Les programmes du CRSNG ne sont pas les seuls à faire l'objet de cette critique, d'autres programmes ayant également été mentionnés.

Si la rédaction des demandes est à la source du principal problème, c'est celui-là que nous devons tenter de régler. Nous ne modifierons pas le processus d'évaluation par les pairs, nous le laisserons plutôt évoluer. Nous

commencerons toutefois à explorer les moyens susceptibles de réduire le problème posé par la rédaction des demandes.

Nous étudierons notamment la possibilité de consolider certains programmes du CRSNG.

Comme le montant des subventions pose aussi un problème, je m'appliquerai dans le reste de cet éditorial à décrire ce que nous faisons en vue d'accroître le budget du CRSNG afin d'être en mesure d'offrir des subventions plus importantes.

Juste après la présentation du dernier budget fédéral en février, nous avons commencé à préparer une analyse de cas visant à obtenir une hausse considérable du financement du CRSNG. Cette analyse tient compte de tous les besoins que nous traitons dans nos éditoriaux depuis plusieurs années, ainsi que des nouvelles pressions qu'exercent sur le budget du CRSNG l'accroissement du financement de la FCI, les Chaires de recherche du Canada de même que l'augmentation du nombre de professeurs en sciences naturelles et en génie qui sont actifs en recherche. Elle prend également en considération une somme supplémentaire visant à répondre, par l'intermédiaire des programmes du CRSNG, aux besoins du secteur de la micro-électronique en matière de financement accru. (Ce secteur demande des fonds supplémentaires pour la recherche dans le cadre d'une initiative

(suite à la page 2)

Contact est publié par :

Division des
communications
CRSNG
350, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5
Tél. : (613) 995-5992
Télééc. : (613) 943-0742

Ce bulletin est également
posté dans Internet :
www.crsng.ca/publifr.htm.

Veuillez faire parvenir vos
changements d'adresse
par courrier postal à
l'adresse indiquée
ci-dessus ou en envoyant
un courriel à l'adresse
suivante : comm@crsng.ca.

Rédactrice en chef
Joyce French
courriel :
joyce.french@crsng.ca

Le CRSNG est l'organisme
national responsable
d'appuyer la recherche en
sciences naturelles et en
génie, à l'exception des
sciences de la santé.

Le CRSNG appuie la
recherche fondamentale
universitaire par
l'entremise de subventions
de recherche, des projets
de recherche dans le cadre
de partenariats universités-
gouvernement-industrie,
ainsi que la formation de
personnel hautement
qualifié.



Suite de la page couverture

stratégique élargie proposée au gouvernement; ainsi, le montant indiqué dans l'analyse du CRSNG relativement aux nouveaux besoins en micro-électronique ne doit être considéré que comme un montant fictif pour ce secteur.)

L'analyse a été présentée au Conseil du CRSNG lors de sa réunion de juin. En bref, on y présente des arguments en faveur des budgets annuels suivants : 735 millions de dollars en 2001-2002; 907 millions de dollars en 2002-2003; 973 millions de dollars en 2003-2004; et 1 054 millions de dollars en 2004-2005; on assisterait par la suite à une augmentation plus faible. Ces montants ne comprennent pas la partie du financement des Réseaux de centres d'excellence imputée à notre budget, étant donné que le CRSNG n'a aucune latitude en ce qui concerne ces fonds. À titre de comparaison, le budget du CRSNG pour l'exercice actuel de 2000-2001 est de 547 millions de dollars dans le même contexte.

Ces chiffres ne traitent que des coûts directs de la recherche; dans le cas des coûts indirects, les universités présentent une demande distincte au gouvernement. Le coût global de la recherche doit être couvert d'une façon ou d'une autre, mais si les coûts indirects représentent un certain pourcentage, disons 40 %, des coûts directs couverts par le CRSNG, nous croyons qu'ils devraient représenter

40 % du montant des coûts directs requis pour effectuer la recherche, et non 40 % de la moitié de cette somme.

L'analyse, sous forme de présentation PowerPoint intitulée « Budget Prospects » et datée du 12 juin 2000, est postée dans le site Web du CRSNG. Nous avons également préparé une première ébauche du texte de l'analyse, qui justifie les chiffres et indique ce que l'investissement supplémentaire rapporterait au Canada. Comme le temps pressait, ce document a déjà été présenté au Comité permanent de la Chambre des communes sur les finances, et si le Conseil l'approuve en octobre, il sera rendu public.

Il ne fait aucun doute que la recherche en sciences naturelles et en génie est essentielle au bien-être de notre pays. La FCI et les Chaires de recherche représentent d'importants progrès pour le Canada, mais les coûts d'exploitation qu'elles entraîneront inévitablement, en plus des besoins existants des 9 000 chercheurs que nous appuyons déjà, rendent le niveau actuel de financement du CRSNG tout simplement inadéquat. Il faudra au moins doubler le budget du CRSNG sur les quatre prochaines années si l'on veut garder les chercheurs et les ingénieurs du Canada dans le peloton de tête de la course perpétuelle de la découverte et de l'innovation.

Quatre nouveaux membres sont nommés au Conseil

Le 5 juillet, John Manley, ministre de l'Industrie, et Gilbert Normand, secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement), ont annoncé la nomination de quatre nouveaux membres au Conseil du CRSNG.

- **Christopher Beaumont**, chef d'équipe du Groupe de géodynamique de l'Université Dalhousie et titulaire de la bourse INCO du programme de l'Institut canadien de recherches avancées (Programme de l'évolution du système terrestre);
- **Tom Calvert**, directeur de la technologie du Réseau de centres

d'excellence en téléapprentissage et fondateur et président de Credo Interactive inc. de Vancouver (C.-B.);

- **Joanne Keselman**, vice-rectrice à la recherche et professeure de psychologie à l'Université du Manitoba;
- **Gretchen Harris**, professeure agrégée de physique à l'Université de Waterloo.

Vous pouvez consulter les notices biographiques des nouveaux membres dans notre site Web à :
www.crsng.ca/newsrel_f.htm.

Un livre primé dévoile les secrets des Égyptiens de l'Antiquité

Le livre *Secrets of the Mummies* de Shelley Tanaka a remporté un prix de journalisme Sciences et société de 1999 - catégorie livre pour enfants. Le CRSNG est l'un des douze commanditaires des prix annuels de l'Association canadienne des rédacteurs scientifiques, qui visent à souligner les contributions exceptionnelles au journalisme dans les médias canadiens. Tim Nau, directeur des communications du CRSNG, a décerné le prix à Shelley Tanaka en juin, lors d'un banquet à Toronto.



La fatigue est causée par la rédaction des demandes, non par l'évaluation par les pairs

Dans l'ensemble, les chercheurs sont satisfaits du système d'évaluation par les pairs du CRSNG, mais trouvent que le nombre des divers programmes existants d'appui à la recherche leur fait perdre beaucoup de temps.

Voilà le principal message qui nous a été communiqué à la suite de l'invitation du président Brzustowski d'écrire au CRSNG au sujet des « signes de fatigue » que semblait montrer le processus d'évaluation par les pairs.

« La grande majorité des personnes qui ont répondu nous disent que le CRSNG fait du bon travail et que, bien que nous devions continuer de faire de notre mieux pour améliorer les choses, ils sont satisfaits de nos services », affirme Bill Coderre, directeur de l'expansion, après avoir analysé les réponses.

« Ces mêmes personnes recommandent aussi que le CRSNG analyse toute la gamme des programmes avant d'apporter des changements à un programme en particulier, et de ne pas le faire de façon fragmentée », ajoute-t-il.

La majorité des répondants ont affirmé que l'évaluation constituait l'une des responsabilités du chercheur, qui devrait s'acquitter de cette tâche avec enthousiasme. « Certains d'entre eux ont suggéré que le bassin des examinateurs du CRSNG soit élargi et ont fait remarquer que, trop souvent, ce sont les mêmes personnes qui sont sollicitées, se chargeant ainsi d'une part disproportionnée du travail », précise Bill Coderre.

La critique la plus importante portait sur la prolifération des programmes et sur la « fatigue causée par la rédaction des demandes » (voir l'éditorial de M. Brzustowski, en page couverture). De nombreux répondants réclament que les programmes du CRSNG et les autres programmes fédéraux d'appui à la recherche soient consolidés ou que l'on en réduise le nombre. Ils font valoir que la multiplicité des programmes entraîne une perte de temps puisqu'il faut chercher à comprendre les différences entre chacun et rédiger une panoplie de demandes.

Certains répondants ont suggéré que les chercheurs reconnus ayant fourni un excellent rendement par le passé puissent profiter d'un processus simplifié de demande de subventions de recherche ou que leurs subventions soient prolongées.

En ce qui concerne l'utilité de moyens électroniques pour réduire le temps consacré aux activités des comités de sélection des subventions, l'opinion des répondants est partagée. Environ la moitié d'entre eux pense que les discussions face à face sont un élément essentiel d'une prise de décisions éclairées, alors que l'autre moitié estime qu'une certaine part du travail, voire une grande part, pourrait être effectuée en ligne.

Quelle direction prendre maintenant?

En réponse à ces préoccupations, le CRSNG prend déjà certaines mesures.

- Un processus de demande par voie électronique est graduellement mis en place afin de faciliter la mise à jour de l'information générale à l'intention des candidats et de permettre aux examinateurs d'avoir un meilleur accès à la documentation.
- Le personnel du Programme de partenariats de recherche se réorganise afin de pouvoir mettre davantage l'accent sur le service à la clientèle, la consignation des motifs justifiant les décisions des comités et le suivi des projets de recherche.
- On entreprend un examen afin de déterminer quels programmes du CRSNG il conviendrait de consolider.
- Le CRSNG pourrait envisager une expérience pilote sur l'utilisation accrue des communications électroniques par les comités de sélection des subventions.

« Les réponses que nous avons reçues seront communiquées, en conservant l'anonymat des répondants, aux comités qui examinent la composition des comités de sélection des subventions et évaluent le Programme de subventions de recherche. Si vous avez d'autres commentaires à ce sujet, nous serions heureux que vous nous en fassiez part », conclut Bill Coderre.

Veuillez transmettre vos commentaires à : william.coderre@crsng.ca.

Entrevue avec le Dr Gilbert Normand

Monsieur le Secrétaire d'État, bonjour.

Dans le contexte actuel de la mondialisation, on parle beaucoup du facteur innovation et du rôle de la science et technologie (S-T). Pour la société canadienne en particulier, quelle importance revêt la S-T?

Le Canada occupe l'un des territoires géographiques les plus vastes du monde, mais il compte une population limitée. Notre pays doit relever des défis qui lui sont propres. Comme société, nous devons innover encore et encore et mettre davantage l'accent sur la recherche. Le Canada s'est toujours classé dans le peloton de tête quant à la qualité de vie, au niveau économique, aux valeurs sociales. Cependant, pour préserver ces acquis, voire les consolider, nous devons maintenir la cadence, continuer de mettre les bouchées doubles en matière d'innovation. La société canadienne est donc fortement tributaire de la S-T, et à cause du peu de ressources dont nous disposons (par rapport aux États-Unis, par exemple), nous n'avons d'autre choix que de devenir encore plus innovateurs.

À l'heure actuelle, quelle est LA priorité du gouvernement du Canada en matière de S-T?

Au cours des récentes années, particulièrement les trois dernières, le gouvernement du Canada a investi des ressources importantes dans la S-T. Nous avons ainsi fait la preuve de notre engagement solide en matière de recherche. Le gouvernement s'oriente maintenant vers une approche à la fois globale et ciblée. Globale parce qu'il investit dans tous les canaux de recherche – les collèges, les universités, l'industrie, les laboratoires, les centres de recherche. Ciblée parce qu'il privilégie les secteurs des sciences considérés comme névralgiques. Évidemment, il n'est pas question de négliger les autres champs de recherche, mais de faire porter les efforts d'abord et avant tout sur les domaines où le Canada excelle, comme la génétique, l'ingénierie, la recherche médicale et pharmaceutique. Le gouvernement entend donc stimuler la



Dr Gilbert Normand, Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)

recherche à différents niveaux, mais dans des créneaux spécifiques des sciences.

D'après vous, l'attitude du public envers les sciences est-elle en train de changer? Percevez-vous un intérêt accru?

Je crois que le public a toujours vu l'évolution des sciences d'un œil très favorable. L'intérêt accru qu'il semble manifester tient peut-être au fait que le milieu scientifique s'acquitte mieux de sa fonction de communication. Dans mes messages, je rappelle souvent qu'il incombe aux universités et aux chercheurs de bien informer les Canadiens et les Canadiennes, et ce, pour deux raisons.

En premier lieu, on exige maintenant des scientifiques qu'ils expliquent le bien-fondé de leurs recherches et dévoilent les résultats de leurs travaux. Il faut viser une plus grande transparence. Remarquez, cette consigne ne se limite pas au milieu scientifique. Le gouvernement doit lui aussi faire preuve de plus de rigueur à ce chapitre. Le public ne veut pas rester dans l'ignorance : songeons à l'émoi que la maladie de la vache folle et les aliments transgéniques ont causé en Europe. Il me semble qu'un débat public sur l'ensemble des technologies serait fort à propos ici, au Canada.

En deuxième lieu, les chercheurs sont de plus en plus appelés à travailler en multidisciplinarité, en raison du décloisonnement des secteurs d'activité. Évidemment, la fonction de communication devient alors incontournable.

Il reste cependant beaucoup à faire en matière d'information et de vulgarisation. Je déplore l'absence encore marquée de renseignements scientifiques, autant dans les médias électroniques que dans la presse écrite. Bien sûr, on trouve sur le marché quelques revues scientifiques de grande qualité, mais elles ne sont pas assez nombreuses. Pourquoi les grands quotidiens ne publieraient-ils pas un cahier hebdomadaire sur les découvertes scientifiques? Je crois également qu'il faut s'adresser davantage aux jeunes et les inciter à se diriger vers les sciences. Je rappelle souvent aux jeunes qu'une carrière en sciences offre beaucoup d'attraits, dont un salaire fort intéressant et un certain prestige. À mon sens, le gouvernement devra investir davantage dans la recherche et également dans la sensibilisation du public aux sciences.

Que pensez-vous du travail que le CRSNG et les chercheurs rattachés au Conseil ont accompli pour le Canada?

Je le résumerai en un mot : phénoménal. Le CRSNG a toujours travaillé très fort à atteindre les objectifs qui lui avaient été fixés. Je suis particulièrement impressionné par tout ce qu'il accomplit pour mettre en valeur nos scientifiques et promouvoir la science auprès des jeunes. La qualité des scientifiques qu'il subventionne est tout à fait extraordinaire.

Le président du CRSNG, M. Tom Brzustowski, a déclaré publiquement que le budget du Conseil devrait être doublé d'ici 2004. Quelles sont les chances que le gouvernement du Canada accède à cette demande?

On peut comprendre que le CRSNG, comme d'autres conseils, souhaite une augmentation majeure de son budget. Chose certaine, le ministre des Finances, M. Paul Martin, continue d'accorder la même priorité à la recherche, à l'innovation et au développement qu'à la santé et à la réduction des impôts. À mon avis, le fait que M. Martin ait déclaré publiquement que le gouvernement du Canada entend corriger le faible classement du pays en matière de R-D (15^e par rapport aux autres pays de l'OCDE) est un grand pas en avant. On peut en conclure que le message est « passé » et que la

« Plus le public sera convaincu de l'importance de la recherche pour son mieux-être, plus il appuiera les investissements du gouvernement en sciences. »

recherche demeurera une priorité pour le gouvernement. C'est de très bon augure pour le milieu scientifique. Je ne suis pas en mesure de vous dire si le budget du CRSNG sera doublé, mais on peut envisager avec optimisme de nouveaux investissements dans la recherche au prochain budget.

À votre avis, que peuvent faire les scientifiques pour aider le CRSNG à obtenir cette augmentation budgétaire?

Encore et toujours, sensibiliser le public au bien-fondé de leurs activités et démontrer les avantages, pour les Canadiens et les Canadiennes, de l'innovation, sur les plans tant de la prospérité économique que de la qualité de vie. Plus le public sera convaincu de l'importance de la

recherche pour son mieux-être, plus il appuiera les investissements du gouvernement en sciences.

Vous êtes médecin de formation, vous avez été secrétaire d'État dans d'autres domaines de nature scientifique. Quels secteurs des sciences vous passionnent le plus?

À vrai dire, tout me captive en sciences, qu'il s'agisse de biotechnologie, d'astronomie, d'aérospatiale, de télécommunications, de fabrication de nouveaux matériaux. Je ne suis pas sectaire!

Vous occupez le poste de secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement) depuis août 1999. Quels aspects de votre travail aimez-vous le plus?

Rencontrer des gens qui ont élaboré des projets de recherche. Et visiter des laboratoires. En fait, je trouve souvent que les visites de laboratoires ne durent pas assez longtemps!

En ce moment, je travaille très fort à la fondation d'une académie canadienne des sciences. Vous savez, le Canada est le seul pays du G7 à ne pas en posséder. Les 4 et 5 octobre, nous tiendrons une réunion nationale pour recueillir les commentaires des scientifiques sur ce projet qui me tient beaucoup à cœur. Je ne cherche pas à réinventer la roue, mais j'aimerais que notre académie soit adaptée à notre pays et à notre vision du développement scientifique.

Le Bureau des nouvelles à votre service

Dans la foulée de l'importante couverture médiatique que nous avons engendrée ce printemps au sujet de la psychologue Helen Bialystok de l'Université York, le Bureau des nouvelles du CRSNG a réussi à intéresser les médias à d'autres idées de reportage dans le domaine de la recherche.

Cet automne, ne manquez pas les reportages suivants au Discovery Channel à @Discovery.ca.

- Spencer Sealy, de l'Université du Manitoba, et ses travaux de recherche sur les vachers, des oiseaux parasites de la reproduction des coucous;
- Martin Buehler, de l'Université McGill, et ses robots bipèdes et quadrupèdes;
- Douglas Chivers, de l'Université de la Saskatchewan, qui réapprend aux poissons élevés en aleviniers à craindre les prédateurs;

- David Brodbeck, de l'Université Memorial, et ses travaux de recherche sur la mémoire des pigeons;
- Maydianne Andrade, de l'Université de Toronto, qui étudie pourquoi le mâle de certaines espèces de veuve noire à dos rouge ont intérêt à se sacrifier pour se reproduire.

Voilà quelques idées de reportage que l'équipe a promues avec succès auprès des journalistes, et ce, indépendamment de nos communiqués de presse qui engendrent une couverture médiatique. Si vous croyez que vos travaux de recherche sont susceptibles d'intéresser le grand public ou un secteur en particulier disposant de ses propres médias, veuillez communiquer avec nous à bureaundesnouvelles@crsng.ca. Nous serons heureux d'avoir de vos nouvelles.

Le PRR assoupli par des changements

Le CRSNG a assoupli son Programme des réseaux de recherche (PRR) en apportant des changements au calendrier des concours et aux exigences du programme.

À compter de 2001, les lettres d'intention pourront être présentées n'importe quand dans l'année. Le Comité de sélection des réseaux de recherche les passera en revue trois fois par année, aux dates butoirs du 1^{er} février, du 1^{er} juin et du 1^{er} octobre. Une fois leur lettre d'intention acceptée, les candidats auront jusqu'à six mois pour présenter une proposition détaillée. Le processus d'examen débutera dès la réception de leur proposition. Ces changements

permettront ainsi aux candidats de prendre en considération l'emploi du temps des membres de leur groupe et des organismes parrains dans l'élaboration de leur proposition. Ils donneront également plus de temps aux candidats pour consulter le personnel du CRSNG et présenter des ébauches de proposition afin de recueillir des commentaires.

L'exigence selon laquelle les chercheurs d'un réseau doivent provenir de trois organismes non affiliés a été éliminée. Cela signifie, par exemple, qu'un réseau pourrait réunir des chercheurs de deux universités et des chercheurs d'un hôpital affilié à l'une de ces universités.

Le Comité des partenariats de recherche du CRSNG a approuvé ce changement en mai dernier, reconnaissant le fait que les réseaux ou groupes constitués à l'échelle locale offrent un terrain fertile à l'innovation technique et que, par conséquent, on doit encourager la formation. Toutes les autres exigences du programme demeurent les mêmes.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PRR, consultez le site www.crsng.ca/programs/rpg_f.htm, ou communiquez avec l'équipe des Projets stratégiques et des réseaux de recherche au (613) 996-2717 ou à strgr@crsng.ca.

L'évaluation environnementale au CRSNG

Nous avons apporté des modifications au processus d'évaluation environnementale (EE) du CRSNG. Vous avez d'ailleurs peut-être remarqué certains changements à cet égard dans le formulaire de demande.

Tous les Canadiens ont la responsabilité commune de protéger notre environnement naturel. Les membres de la communauté de la recherche universitaire peuvent faire leur part à ce chapitre en planifiant leurs activités de recherche de sorte à éviter les effets nocifs sur l'environnement. Il incombe au CRSNG de déterminer les activités qui pourraient avoir une incidence environnementale et de convenir du suivi requis; pour ce faire, nous avons dû apporter certains changements à nos modalités.

L'annexe B du formulaire 101 est un outil de présélection qui nous aidera à déterminer si une évaluation environnementale est requise ou non en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Il s'agit d'une liste de contrôle d'une page qui détermine les activités susceptibles d'avoir des répercussions sur l'environnement. Ce document évite aussi d'avoir à recueillir deux fois des renseignements qui ont déjà été demandés par un autre ministère fédéral, puisqu'on doit y indiquer les licences ou permis

qui ont déjà été délivrés à des candidats par des ministères fédéraux et qui pourraient entraîner une EE de la proposition.

Le processus d'EE du CRSNG est mené séparément et, dans la mesure du possible, en parallèle avec l'évaluation par les pairs. Le personnel examine les formulaires de présélection et les propositions dans le contexte de l'EE, alors que les propositions de recherche en soi suivent le processus régulier d'évaluation par les pairs. Soulignons que l'EE n'influe en rien sur l'évaluation des propositions par les pairs.

Si, à la suite de l'examen des formulaires de présélection, le CRSNG détermine que la proposition est assujettie à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et doit faire l'objet d'une étude plus poussée (comprenant habituellement un examen préalable), le candidat et le bureau de subventions de recherche de l'université seront informés des étapes à suivre et conseillés à cet égard.

Si l'on recommande que la proposition soit financée, mais que les renseignements transmis ne permettent pas au CRSNG de trancher quant à la tenue d'une présélection ou d'un examen préalable, la subvention sera qualifiée de « conditionnelle » et le candidat et le bureau de subventions de recherche de l'université en seront avisés. **Le CRSNG ne peut libérer des fonds avant que le processus d'EE ne soit achevé et qu'une décision n'ait été prise conformément à la Loi.**

Afin d'éviter les retards, nous exhortons les candidats à tenir compte, dans l'élaboration de leurs propositions, des répercussions de leurs activités de recherche sur l'environnement et à remplir soigneusement les formulaires.

Le CRSNG s'attend à ce qu'un nombre relativement peu élevé de propositions soient soumises à un examen préalable et que la plupart de ces examens soient simples et directs.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le processus d'EE du CRSNG, notamment sur la façon de remplir les formulaires, à l'adresse www.crsng.ca/resear_f.htm. Les candidats qui désirent obtenir des renseignements généraux sur l'évaluation environnementale et sur la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, peuvent consulter le site suivant : www.ceaa.gc.ca.

Avis de décès

La communauté du CRSNG pleure deux éminents chercheurs canadiens récemment disparus.

Michael Smith, lauréat canadien d'un prix Nobel (Chimie, 1993), en l'honneur duquel le CRSNG a nommé ses prix pour la promotion des sciences, est décédé le 4 octobre. Il était âgé de 68 ans. Bien que ses recherches révolutionnaires en génétique – lesquelles ont ouvert la voie aux percées actuelles en biotechnologie – lui aient valu un prix Nobel, ce sont ses efforts en vue d'aider un plus grand nombre de personnes à comprendre les sciences qui lui ont fait gagner le respect des gens dont il a stimulé l'imagination partout au Canada.

Raymond Lemieux, premier lauréat de la Médaille d'or en sciences et en génie du Canada (1991) et pionnier de la biotechnologie, est décédé le 22 juillet dernier à l'âge de 80 ans. Il était réputé dans le monde entier pour ses travaux exceptionnels dans le domaine de la chimie des glucides et a joué un rôle déterminant dans le développement de la spectroscopie RMN en tant qu'outil analytique et dans l'élaboration de nouveaux antibiotiques.

Un groupe de travail recommande des mesures afin de rétablir le rôle du Canada dans la recherche nordique

Le Groupe de travail sur la recherche nordique mis sur pied par le CRSNG et le CRSH a récemment communiqué ses recommandations lors de la 51^e conférence de l'AAAS sur les sciences dans l'Arctique, qui a eu lieu à Whitehorse. Le Groupe de travail exhorte le Canada de rétablir une capacité de recherche universitaire dans le Nord afin d'aider ses habitants à relever les défis sociaux, physiques et environnementaux sans précédent auxquels fait face la région à l'heure actuelle. Il fait valoir que la recherche dans le Nord est également nécessaire afin d'aider le Canada à acquitter ses engagements, respecter les protocoles internationaux, contribuer aux enjeux de recherche d'importance mondiale et réaffirmer la souveraineté canadienne dans le Nord.

Le Groupe de travail a trouvé que les lacunes observées au chapitre du financement public et le coût croissant de la recherche ont contribué, au cours des dernières années, à réduire le volume de recherches canadiennes dans le Nord. Par conséquent, la capacité du Canada d'effectuer de la recherche dans le Nord et d'assumer ses responsabilités nationales et internationales est grandement compromise.

Le rapport prévoit de nouveaux partenariats entre les universités et les communautés du Nord et la participation directe des habitants du Nord à la recherche et à la formation en sciences naturelles, en génie et en sciences sociales et humaines. Afin de rétablir la recherche canadienne dans le Nord, le Groupe de travail propose un programme à cinq volets :

- établir 24 chaires universitaires – 12 chaires de professeurs-chercheurs principaux et 12 chaires de professeurs-chercheurs associés – vouées à la recherche nordique;
- créer 40 bourses d'études supérieures et 40 bourses postdoctorales de recherche nordique;
- appuyer 70 projets stratégiques de recherche (qui s'inspireraient du Programme de projets stratégiques du CRSNG) dont la

pertinence sur les plans social, industriel ou environnemental est établie;

- établir des partenariats entre les communautés nordiques et les chercheurs universitaires (partenariats qui s'inspireraient du programme des Alliances de recherche universités-communautés du CRSH);
- offrir un appui financier en vue de répondre aux besoins essentiels en appareillage, en infrastructure et en soutien logistique.

« Ces mesures nous permettront d'amener les jeunes chercheurs à s'intéresser au Nord, de prendre des décisions éclairées en ce qui concerne les questions nordiques, d'honorer d'importants engagements internationaux dans la région circumpolaire et de réaffirmer la souveraineté canadienne dans le Nord », a précisé le président du Groupe de travail, Tom Hutchinson, de l'Université Trent.

Les conseils du CRSNG et du CRSH ont accueilli favorablement le rapport et convenu d'explorer des moyens par lesquels ils pourraient financer les mesures proposées à même leurs budgets actuels. Toutefois, sa mise en œuvre intégrale exigera un nouvel apport de fonds important de la part du gouvernement fédéral.

Le rapport *De l'état de crise à la relance : rétablir le rôle du Canada dans la recherche nordique*, qui renferme les recommandations en matière de politique, se trouve à l'adresse www.crsng.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Elizabeth Boston au numéro (613) 995-5695 ou à l'adresse elizabeth.boston@crsng.ca.



Les comités de direction en matière de réaffectation des fonds sont maintenant à l'œuvre!

L'on a mis sur pied cet été 20 comités de direction qui élaboreront des présentations de réaffectation des fonds pour le compte de chacune des disciplines qu'appuie le CRSNG. Les listes de leurs membres sont postées dans le site Web du CRSNG à www.crsng.ca/programs/real2000/news-bul5-f.htm. Les membres des comités de sélection des subventions du CRSNG (CSS) ont examiné plus de 200 nominations que leur a proposées la communauté au printemps dernier et ont, par la suite, arrêté définitivement la composition des comités de direction. Nous remercions tous ceux et celles qui ont participé à ce processus.

Le 4 octobre, les présidents des comités de direction (ou leurs représentants) ont

rencontré le personnel du CRSNG à Ottawa afin d'examiner en détail le processus de réaffectation des fonds. Un sommaire de la rencontre sera posté dans le site Web plus tard ce mois-ci.

Les comités de direction sont des groupes issus de la communauté et non des comités du CRSNG. En effet, il est essentiel pour eux d'obtenir l'avis de la communauté sur leur travail en vue de l'atteinte des objectifs de l'exercice de réaffectation des fonds ainsi que de la réalisation des aspirations des diverses disciplines. On encourage les comités de direction à tenir une vaste consultation auprès des chercheurs, des universités, des sociétés et d'autres organismes au moment d'élaborer la vision et la stratégie qui sera adoptée pour leur discipline et de présenter des

propositions de financement particulières appuyées par leur communauté. Nous nous attendons à ce que les comités de direction veuillent établir des sites Web afin de faciliter les communications avec leur communauté aux fins de l'élaboration des présentations. Le site Web du CRSNG sera relié à ces sites.

Nous vous encourageons à visiter fréquemment le site de réaffectation des fonds du CRSNG afin d'obtenir des renseignements à jour sur l'exercice et de voir si un site Web a été établi pour votre comité de direction. Assurez-vous de participer aux discussions, de répondre aux enquêtes ou de communiquer vos observations afin d'aider votre comité de direction dans cette tâche importante!

Meilleures pratiques en matière d'éthique en recherche : maintenant dans le Web

À la suite de la publication de l'Énoncé de politique des trois conseils sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains il y a deux ans, les établissements ont passé en revue leur politique en matière d'éthique et en ont envoyé un exemplaire aux conseils. Ces derniers ont ensuite formulé des commentaires à ce sujet, l'été passé, et ont retenu les « meilleures pratiques », lesquelles se trouvent à www.crsng.ca/programs/ethics/francais/index.htm. Toute question à cet égard devrait être adressée à Anne-Marie Monteith, agente de l'éthique en recherche, que l'on peut joindre au (613) 992-0842 ou à anne-marie.monteith@crsng.ca.

Certains changements ont été apportés à l'Énoncé de politique des trois conseils sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains. La version la plus à jour de l'énoncé se trouve à cette adresse : <http://www.crsng.ca/programs/ethics/francais/policy.htm>.

À la demande des trois conseils subventionnaires, le Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain (CNERH) continuera d'offrir ses services à la communauté universitaire sous forme de visites sur place et d'ateliers régionaux. Le CNERH prévoit tenir une conférence nationale au printemps 2001.

La question de l'éthique de la recherche avec des êtres humains vous intéresse? Vous pouvez vous joindre à la liste de distribution pour les CER en vous rendant à cette adresse : http://ncehr-cnerh.org/francais/mstr_frmf.html.

Nouvel appui visant à étendre l'action des chercheurs et des entreprises

Le CRSNG et le Programme d'assistance à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches ont mis sur pied une nouvelle initiative de financement à l'intention des chercheurs canadiens et des petites et moyennes entreprises (PME). Cette initiative vise stimuler la formation de partenariats tant à l'échelle nationale qu'internationale en s'appuyant sur les mécanismes en place.

Les chercheurs canadiens peuvent dorénavant demander un appui visant à couvrir les frais de déplacement dans le cadre de visites exploratoires internationales susceptibles de mener à des coopérations internationales prestigieuses en R et D. (Les frais de déplacement pour se rendre aux conférences et les coûts associés à la collaboration en recherche ne sont pas couverts.)

Les chercheurs canadiens peuvent aussi faire une demande de financement afin de participer à des projets internationaux de R et D, tels que ceux qui sont parrainés par le cinquième programme-cadre de l'Union européenne ou le programme de consortium des systèmes de fabrication intelligents (SFI). Le CRSNG contribuera à couvrir les dépenses engagées par les

partenaires du milieu universitaire alors que le PARI contribuera à couvrir les dépenses engagées par les participants du milieu industriel, lesquels doivent également en couvrir une partie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Jean-Pierre Labelle, du CRSNG, par téléphone au (613) 992-7106 ou par courriel à jean-pierre.labelle@crsng.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments internationaux du PARI concernant les PME, veuillez communiquer avec Denys Cooper par téléphone au (613) 993-7620 ou par courriel à denys.cooper@nrc.ca. En ce qui a trait aux éléments domestiques concernant les PME, veuillez communiquer avec Steve Palmer par téléphone à (613) 993-3996 ou par courriel à steve.palmer@nrc.ca.

Vous trouverez des renseignements détaillés sur le programme à cette adresse : www.crsng.ca/indus_f.htm.

Un guide détaillé sur les mécanismes du CRSNG qui facilitent la coopération internationale se trouve dans Internet à l'adresse suivante : www.crsng.ca/intfrne.htm.



Jody Sugrue

Nouveau record d'équipe

L'équipe de l'Université Queen's qui a mis au point une automobile à moteur solaire détient maintenant le record de distance pour ce type de véhicule (7 044 km). Le gestionnaire de projet responsable de l'événement, Alexis Tremblay, explique : « En effectuant un voyage d'un bout à l'autre du Canada, baptisé SunTrek 2000, l'équipe visait deux objectifs principaux : il s'agissait, en premier lieu, de traverser le Canada grâce à l'énergie solaire et, en second lieu, de renseigner les gens sur l'énergie solaire, les sciences et la technologie ainsi que de faire connaître nos commanditaires » (dont le CRSNG). L'équipe a réussi sur ces deux plans.